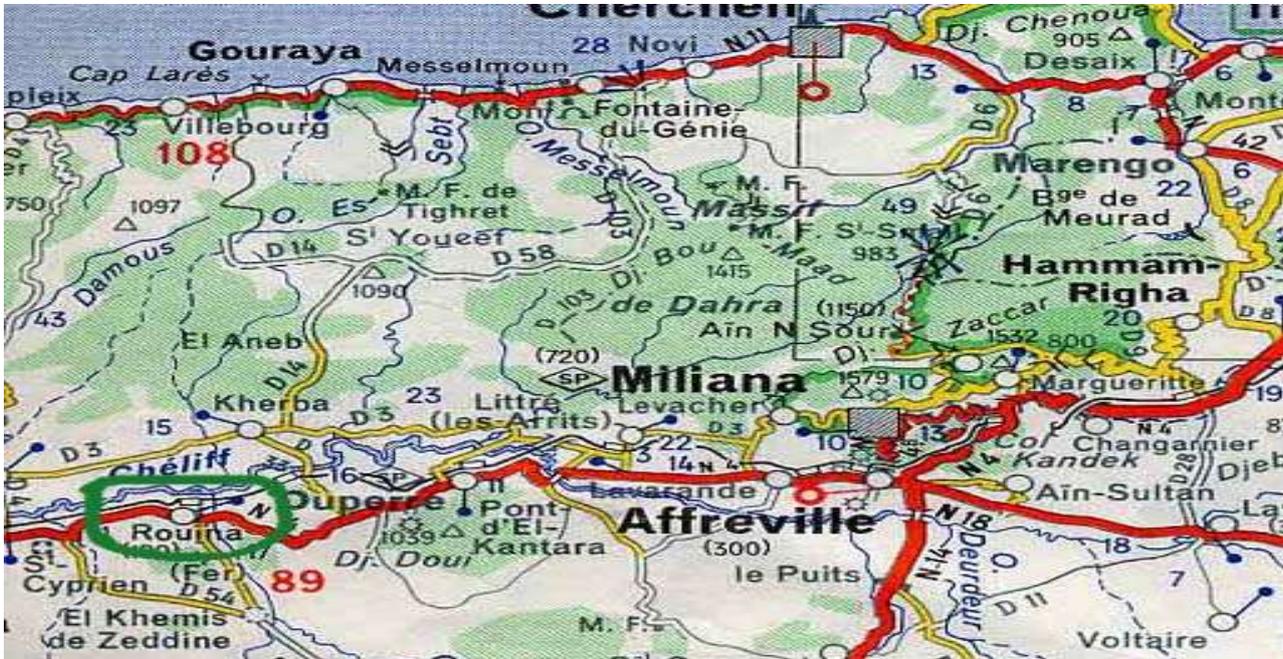


ROUÏNA

L'agglomération de ROUÏNA, sur la Nationale 4, culminant à 186 mètres d'altitude, est située entre SAINT-CYPRIEN-DES-ATTAFS (à 13 km) et DUPERRE (à 14 km).



Climat méditerranéen avec été chaud.

La vallée du CHELIF est limitée au Nord par le DAHRA et le ZACCAR, à l'Est par un pédoncule montagneux (600 mètres d'altitude) qui réunit la région de MILIANA au plateau de MEDEA, au Sud par le massif de l'OUARSENIS, à l'Ouest par les collines de l'HILLIL.



Elle comprend :

- 1/La plaine d'INKERMANN - ORLEANSVILLE largement étalée, la MINA ayant aidé le fleuve jusqu'au MERDJA dans son œuvre d'érosion...
- 2/La plaine des ATTAFS, entre OUED-FODDA et DUPERRE, est moins large et plus ondulée que la précédente.
- 3/La plaine d'AFFREVILLE au DJENDEL a une largeur de 10 à 12 Km depuis le massif DOUÏ (1 092m) auquel sa situation isolée donne un relief remarquable jusqu'au grande coude du CHELIF à peu de distance où ce fleuve sort du massif montagneux.

VOIES D'ACCES

La plaine du CHELIF, suite des plaines d'ORAN, ayant un relief insignifiant sauf à l'Est dans le DJENDEL, est une vraie voie de communication et une grande région urbaine. C'est une des premières régions occupées. De grandes routes et la ligne ALGER-ORAN la sillonnent.

HISTOIRE

Ruines romaines dans le douar de ZEDDIU.

Présence Turque 1515-1830

Durant l'époque turque, la région fut soumise et répartie entre plusieurs circonscriptions administratives. L'organisation territoriale se traduisait ainsi : Dar El sultane pour TENES et la côte, Beyliks des parties Est et Ouest avec le Khalifat du Chélif dont la capitale était MAZOUNA. Il faut signaler que les chefs de la régence ottomane qui furent amenés à annexer la région grâce aux religieux du mouvement maraboutique au début du 16^e siècle purent asseoir leur pouvoir sur les tribus algériennes en posant pour principe de choyer les chefs de zaouïas et les docteurs islamiques. La société se composait d'une masse de petits fellahs et de métayers au cinquième (khammès) dominés par quelques grandes familles d'origine noble ou maraboutiques auxquelles ils payaient des redevances surtout en nature.

Comme le précise Mahieddine DJENDER (Essai sur les communautés villageoises et rurales en Algérie (leur place dans l'histoire)», p. 95) : « *La domination turque n'ayant fait qu'augmenter l'emprise des pouvoirs féodaux, l'Etat turc finissant par n'être plus lui même qu'un pouvoir féodal supérieur* ». En somme un état féodal insoumis dans un état d'obédience étrangère. De cet état féodal coiffant un système étendu de tribus solidement organisées et de grands domaines, véritables apanages placés sous l'autorité de chefs ou de seigneurs, il reste peu de traces écrites, hormis quelques fragments de poésie populaire orale.

De l'occupation turque il reste quelques vestiges à TENES et à MILIANA. A Miliana notamment, quelques traces sont encore visibles ainsi : « *De l'ancienne ville il reste sur la petite place centrale, un fragment de minaret où l'on a trouvé gracieux d'enchâsser une horloge. La France a redressé et aligné les murailles berbères* » (Georges ROZET, Alger, Blida et la vallée du Chélif).



MILIANA, la place de l'horloge.

Notons cependant que l'élément turc n'était intéressé que par le recouvrement des impôts. Il se contentait d'assurer la tranquillité générale mais aussi de faciliter l'exercice de la piraterie en Méditerranée. Les déprédations commises par ces audacieux forbans s'élevèrent parfois jusqu'à 20 000 000 de livres en une seule année. Aucune nation n'échappa à leurs brigandages et ni les redevances annuelles, ni les bombardements ne ralentirent les courses de ces écumeurs de mer, ni la vente des captifs devenus esclaves ! Ceci explique aussi le débarquement des Français, en 1830, à ALGER...

Présence française 1830 -1962

Après la prise d'Alger en 1830, les Français se heurtent à la résistance de l'Emir ABD-EL-KADER qui installe à MILIANA un califat en 1835. Le traité de paix de DESMICHELS garantit à ABD-EL-KADER de prendre possession de MILIANA.



Louis, Alexis DESMICHEL (1779/1845)



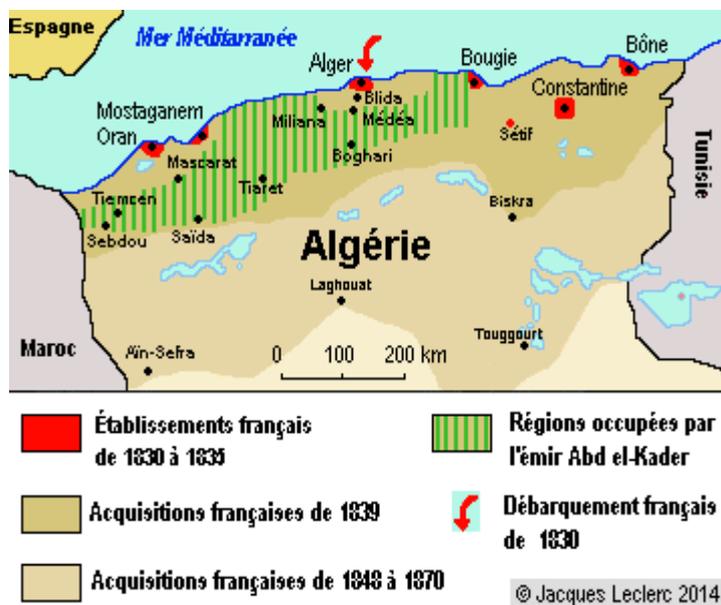
ABD-EL-KADER (1808/1883)

En raison de la position géostratégique de la région, MILIANA devint un califat gouverné par le calife Mahieddine SEGHIR (1835-1837) puis par le calife BEN-ALLEL (1837-1840). L'Émir y édifia plusieurs ouvrages dont le siège de son califat et une manufacture d'armes.

A travers le traité de la TAFNA*, il parvient à garantir sa possession de cette ville qui devient ainsi l'une des « *places fortes* » de la résistance de l'Emir ABD-EL-KADER. En 1839, il organise à BOUKHARCHOUFA, non loin de MILIANA, un Congrès où seront réunis tous ses califes au terme duquel il renforcera l'unité de ses troupes.

**Le traité de la Tafna, est signé le 30 mai 1837, entre l'émir ABD-EL-KADER et le général BUGEAUD. Les termes du traité impliquent que ABD-EL-KADER reconnaissent la souveraineté impériale française en Algérie. Cependant, le prix que la France devait payer pour obtenir la reconnaissance impliquait la sécession d'environ deux tiers de l'Algérie à ABD-EL-KADER (c'est-à-dire les provinces d'ORAN, de KOLEA, MEDEA, TLEMCEN et ALGER). A la suite du traité, la France n'a pu maintenir que quelques ports.*

L'émir a utilisé le traité pour consolider son pouvoir sur les tribus de l'intérieur, établissant de nouvelles villes loin du contrôle français. Il a travaillé pour motiver la population sous contrôle français à résister par des moyens pacifiques et militaires. Cherchant à affronter à nouveau les Français, il revendiquait, en vertu du traité, le territoire qui comprenait la route principale entre Alger et Constantine. Lorsque les troupes françaises ont contesté cette revendication à la fin de 1839 en marchant à travers un défilé de montagne connu sous le nom de portes de fer, ABD-EL-KADER a revendiqué une violation du traité, et a renouvelé les appels au djihad.



Toutefois, une année après, et en raison de la reprise des hostilités entre l'Emir et les Français, le Maréchal VALEE, à la tête de dix mille hommes s'ébranle vers MILIANA, où il arrive le 8 juin 1840. Mais ils n'y trouveront qu'une ville fantomatique, vide de ses habitants qui, avant de la fuir vers les montagnes, y ont mis le feu.

Puis assiégée par les troupes d'ABD-EL-KADER, à la tête des tribus Maghzen, la garnison est décimée par la dysenterie et les fièvres (les eaux sont polluées et le paludisme règne dans le pays). Sur les 1 500 hommes qui étaient commandés par le colonel d'ILLENS, il y eut 700 morts et plus de 300 hospitalisés.

VALEE, prévenu par un légionnaire déguisé en Arabe, donne l'ordre au général CHANGARNIER de leur porter secours. Sa colonne réussit à débloquer la ville, dont la garnison était à bout.



Sylvain VALEE (1773/1846)



Nicolas CHANGARNIER (1793/1877)

Le calme étant revenu, les habitants des douars sont revenus de leur exode et ont en général récupéré leurs terres qu'ils avaient en métayage (loi musulmane). A l'Est MILIANA, dominant la vallée, fut peuplé à partir de 1840, et ORLEANSVILLE, à l'Ouest en 1843. Ces deux points stratégiques conquis permirent le développement progressif de la colonisation : AFFREVILLE en 1848, AÏN-SULTAN en 1854, puis vinrent, en 1857, LAVERANDE et DUPERRÉ ; à ce groupe s'adjoignirent beaucoup plus tard, en 1878, VAUBAN et WATTIGNIES ; en 1879 ROUÏNA avec une population recensée de 137 habitants en 1888. Ils seront, en 1897, au nombre de 190.

L'OUED CHELIF :

L'Oued CHELIF (dont le nom punique est Chinalph), est le plus long d'Algérie, avec ces 733 kilomètres. Il prend sa source dans l'Atlas saharien et a son embouchure dans la mer Méditerranée, près de MOSTAGANEM.



◀ La vallée du Chélif, dépression située entre les monts du Dahra et l'Ouarsenis. L'eau de cette rivière capricieuse, précieusement captée dans de longues canalisations de ciment, permet d'irriguer la plaine d'Orléansville, faisant lever les belles moissons d'Algérie. Dans cette plaine aux étés torrides, les colons ont créé aussi d'immenses orangeries.

Il est formé de deux rivières. La rivière Tellienne (Le Chélif) a capturé une vieille rivière (l'oued FODDA). Le profil d'équilibre est particulier.

Il a son coude de capture à BOGHARI où il y a rupture de pente dans le profil d'équilibre. En amont il traverse une cuvette mal drainée, marécageuse, son ancien bassin d'écoulement (région de BOU-GUEZOUL).

Débit : C'est un torrent roulant énormément d'eau en hiver et au printemps ; presque pas l'été. Son débit varie de un à 1400 m³ seconde.

On a pensé à construire des barrages pour régulariser son débit, irriguer les terres et produire de la force motrice. L'entretien de ces barrages est coûteux à cause de leur envasement rapide par les eaux limoneuses.

Affluents :

- Sur la rive gauche :

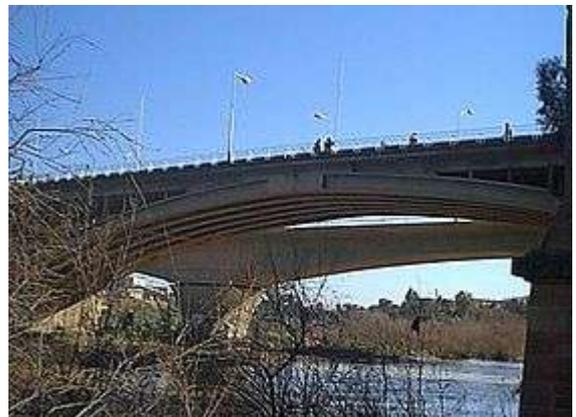
- L'Oued DOURDEUR descend des monts de Taza, parmi lesquels se dresse l'Achaoun, haut de 1 804 mètres. Il coule en gorges vers le nord; au village des KIFFANS, on doit le barrer par une digue de 40 m de hauteur derrière laquelle 31 millions de mètres cubes reflueront en un lac de 200 hectares pour l'arrosage de 19 000 ha de la rive gauche du fleuve, du DJENDEL à DUPERRE.
 - L'Oued ROUÏNA venant des montagnes qui dominent TENIET-EL-HAÂD, coule du nord au sud et se perd dans le Chélif à l'est et à 3 km du village auquel il a donné son nom; on projette sur son cours à 4 500 m en amont de la route d'Alger à Oran, un barrage-réservoir de 17 500 000 m³.
 - L'Oued FODDA descendant de l'Ouarsenis et se jette dans le Chélif à 22 km en amont d'ORLEANSVILLE.
 - L'Oued SLY - qui, sous le nom d'Oued Ardjem, descend également de l'Ouarsenis, et se perd dans le Chélif.
- Sur la rive droite :
 - L'Oued OUARAN du plateau des BENI-MADOUN, au sud-est de TENES, passe près des TROIS-PALMIERS, d'AÏN-BAÏDA.
 - L'Oued DAHMOUS du Djebel Tachetas, sur la rive droite du Chélif, passe au sud des BENI-AQUIL et se jette dans la mer entre CHERCHELL et TENES.

Les affluents ont les mêmes caractères torrentiels. Ils sont presque à sec en été.

Après le tremblement de terre de septembre 1954 on a constaté des faits curieux : la source d'eau chaude a été tarie pendant 4 mois, par contre l'oued BOUKALLI qui ne coulait plus depuis un mois a été alimenté par des sources nouvelles et s'est remis à couler



Barrage de l'Oued FODDA mis en service en 1932



Pont sur le Chélif

Barrages – canaux d'irrigation :

Il ne tombe que 400 mm d'eau environ dans la région, aussi la mise en valeur de la vallée du Chélif n'a-t-elle pu et ne pourra-t-elle se faire que par l'irrigation. De grands travaux ont été engagés :

- Un bassin réservoir a été construit sur l'Oued FODDA, affluent du Chélif. Il contient 220 millions de m³. C'est lui qui permet l'irrigation de notre région.
- Un autre a été construit en amont de LAVIGERIE, au GHRIBS (230 millions de m³) ;
- Puis les barrages de l'oued DOURDEUR (60 millions de m³), de l'oued ROUÏNA (70 millions de m³), et de l'oued SLY (70 millions de m³).



Barrage de BENI-MELOUK à ROUINA

La vallée du CHELIF :

A l'est les deux massifs de Kabylie coupés par la vallée du Sahel, à l'ouest, les deux massifs de l'Ouarsenis et du Dahra, séparés par la vallée du Chélif : l'un et l'autre bloc isole également la plaine centrale d'Alger. Malgré l'intérêt qu'avaient ALGER et ORAN à pouvoir librement communiquer par l'intérieur, la vallée du Chélif, de même que la vallée du Sahel, ne fut que tardivement et incomplètement colonisée. Deux causes provoquèrent ce retard :

- d'une part, l'insoumission de l'Ouarsenis et du Dahra ;
- d'autre part, l'insalubrité de la vallée même, étroit couloir étouffé par les deux masses montagneuses du nord et du sud.



Mairie de ROUÏNA

ROUÏNA (source ANOM) : Centre de population de la commune de SAINT-CYPRIEN-DES-ATTAFS, créé sous le nom de Bled TCHENCHERIA puis d'Oued ROUÏNA. Il est loti à partir de 1879 et agrandi par arrêté du 23 mars 1881. Il est érigé en commune de plein exercice par décret du 14 novembre 1888, rectifié par celui du 6 février 1890. Le douar ROUÏNA est issu du territoire de la tribu des ATTAFS délimité par décret du 10 juillet 1867 et constitué en quatre douars : FODDA, ROUÏNA, TIBERKANIN et ZEDDIN. Il est ensuite rattaché à la commune de SAINT-CYPRIEN-DES-ATTAFS, puis une partie est intégrée à celle de ROUÏNA en 1888.

Source : « In Revue « Algérie » 4ème année N°44 - Octobre 1936. J.TIQUET »

« A 180 kilomètres à l'Ouest d'ALGER, la voie ferrée et la route nationale d'ALGER à ORAN traversent une sorte de cuvette que forme en cet endroit la vallée du CHELIF.



Gare de ROUÏNA

Plaine à céréales, paysage charmant au printemps, quand les champs sont couverts de leur épais tapis de fleurs aux teintes éclatantes, et l'horizon souligné par le violet mauve des crêtes environnantes. Mais plaine rude, souvent brûlée par des températures excessives dès le début de l'été, et où le voisinage du ZACCAR et de l'Ouarsenis ne suffit pas à attirer beaucoup de touristes. Plaine de monoculture où on ne voit pas encore les merveilles des vergers, des vignes, des jardins maraîchers de la Mitidja, symbole attirant du triomphe de la colonisation algérienne.

Mais ici aussi, du bon travail s'est effectué et se poursuit. « La plaine » a son histoire de luttes des colons contre un climat capricieux, souvent cruel, un sol inégalement fertile. Et même entre ROUÏNA et les ATTAFS, la croix archiépiscopale, signature laissée par le Cardinal LAVIGERIE sur la plupart des monuments dus à son initiative, avertit le passant qu'en ces lieux une œuvre spirituelle a couronné, en l'utilisant pleinement, l'œuvre de transformation commencée par la simple colonisation agricole. Deux petites églises paroissiales, dédiées à Saint Cyprien et à Sainte Monique, à côté d'un vaste établissement de charité « Bit Allah », Hôtel Dieu, rappellent une expérience qu'un jugement simpliste ne suffit pas à pénétrer.

Car cette expérience est complexe : elle touche à l'agriculture, l'éducation, la colonisation. Pour la comprendre, il faut bien savoir ce que Mgr LAVIGERIE a voulu faire, et ce qui advint en fait de son œuvre en distinguant soigneusement les points de vue : agricole et démographique... »

Charles Martial LAVIGERIE, qui signe parfois **Charles Allemand-LAVIGERIE**, est né le 31 octobre 1825 à HUIRE en SAINT-ESPRIT (ancienne commune des Landes), et mort le 27 novembre 1892 à ALGER. Il est nommé archevêque d'Alger en 1867, ministre qu'il conserve en devenant archevêque de CARTHAGE en 1884. Il est promu cardinal en 1882.



Mgr Charles LAVIGERIE (1825/1892)



LAVIGERIE arrive en Afrique en 1867 avec le titre d'archevêque d'Alger, et son premier souci porte sur la situation dans la colonie. Depuis la conquête française, le territoire se trouve sous administration militaire, et celle-ci interdit pratiquement tout contact entre les prêtres et les Algériens par crainte d'un prosélytisme agressif susceptible de provoquer de violentes réactions. Le système est renforcé au plus haut niveau par l'option de l'empereur Napoléon III en faveur d'un "Royaume arabe" distinct des zones de colonisation. Le nouvel archevêque s'insurge contre cette barrière et n'hésite pas à en appeler à l'opinion de son pays contre la politique officielle. L'affaire fait du bruit, car elle s'entremêle avec les conséquences de catastrophes naturelles dont l'Algérie souffre depuis deux ans: épidémies et sécheresse provoquant la famine chez les populations arabes. LAVIGERIE recueille de nombreux orphelins abandonnés et mourant de faim, mais il dénonce aussi les carences de l'administration qui n'a pas su prendre les mesures nécessaires en temps voulu. Un conflit, qui laissera des traces, l'oppose au gouverneur général MAC-MAHON. Plusieurs centaines parmi les enfants recueillis, trop épuisés, meurent rapidement. D'autres sont restitués aux familles qui viennent les chercher Huit cents restent à la charge de l'archevêque. Avec les sommes reçues à la suite de son appel à l'opinion, il peut acheter des terres sur lesquelles ces orphelins devenus adultes s'établiront après leur mariage et dont ils deviendront propriétaires à terme. Ayant reçu une éducation chrétienne suivie du baptême, LAVIGERIE espère que ces familles, vivant selon leur foi, constitueront un exemple attirant pour leurs voisins musulmans. Les plus aptes aux études les poursuivent à différents échelons. Cinq d'entre eux deviendront docteurs en médecine. Ne pourront-ils eux aussi porter témoignage de leur foi par leur compétence et leur dévouement ?



Lavigerie au milieu d'orphelins recueillis par lui

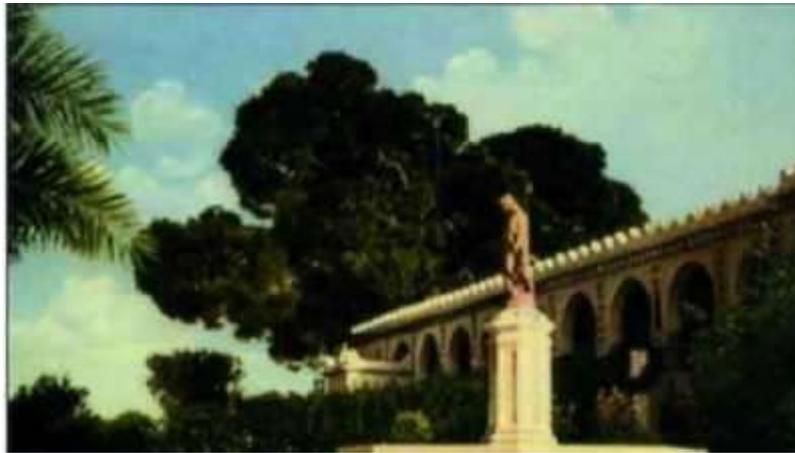
LAVIGERIE désire en effet reconduire les populations de l'Afrique du Nord à la religion de leurs ancêtres qui surent donner à l'Eglise de grands évêques et des martyrs. Il ne veut pas pour autant s'engager dans un prosélytisme intempestif ou utiliser des moyens de pression quelconques : ces méthodes sont inacceptables à ses yeux. Lors de son conflit avec le gouverneur général, le ministre de la Guerre l'accusa de vouloir porter atteinte à la liberté de conscience des Algériens. La réponse est formelle :

" Non, Monsieur le Ministre, mille fois non, je ne peux à aucun degré porter atteinte à la liberté de la conscience; à aucun degré je ne veux ni de la force, ni de la contrainte, ni de la séduction pour amener les âmes à une foi dont la première condition est d'être libre ", Les directives données aux missionnaires suivent ce principe. En Kabylie, les jésuites étaient présents depuis 1863. Dix ans plus tard, les Pères Blancs s'établissent en trois villages, puis fondent d'autres postes les années suivantes, et les Sœurs Blanches ouvrent à leur tour plusieurs maisons. Tous reçoivent des instructions extrêmement strictes. D'abord apprendre la langue et s'y perfectionner pour établir un véritable contact avec



les gens qui les entourent. Si la conversation aborde le plan de la religion, ne parler que des points sur Dieu et la morale admis par les interlocuteurs: toute prédication chrétienne est interdite même en privé. Ne pas provoquer de conversions individuelles nécessairement fragiles dans un milieu où quelques néophytes isolés ne pourraient tenir longtemps. C'est le milieu lui-même qu'il faut faire évoluer en créant un climat de compréhension. Dans une première étape de durée indéterminée, les missionnaires doivent donc se borner à soigner les malades et à faire l'école, laissant le temps faire son œuvre sans vouloir agir avec une précipitation qui compromettrait irrémédiablement l'avenir. Cette longue patience est une rude ascèse pour certains missionnaires pressés de voir le résultat de leurs efforts, mais Lavigerie maintient fermement la ligne tracée par lui.

Malgré ou à cause de cette approche fort respectueuse des mentalités, la question du baptême se posa après une quinzaine d'années. Outre l'école fréquentée par des externes, les missionnaires entretenaient dans leurs postes quelques internes, orphelins reçus en accord avec les conseils de villages ou enfants confiés par les parents. La familiarité avec les Pères éveilla chez un certain nombre d'entre eux le désir du baptême. Lavigerie avait expressément réservé son autorisation personnelle pour conférer le sacrement, et sa première réaction fut de refuser une démarche encore trop précipitée à ses yeux. Il se laissa finalement convaincre et, en 1888, trois jeunes Kabyles recevaient le baptême à Rome dans le cadre d'un pèlerinage organisé à l'occasion du jubilé d'or sacerdotal de Léon XIII. Au retour dans leur pays, ils se marièrent avec des jeunes filles élevées chez les Sœurs. (Extrait issu du site : <http://peresblancs.org/itineraire6.htm>)



LES ATTAFS - L'Orphelinat

En 1869, le chemin de fer et la route nationale d'Alger à Oran étaient en construction. Il n'y avait dans cette partie de la plaine d'autre habitation européenne que le caravansérai d'OUED-ROUÏNA, une baraque servant de relai à la voiture publique au marché des ATTAFS qui existait déjà près du CHELIF et la maison cantonnière devenue la ferme DENELLE près de SAINT-CYPRIEN.

L'inauguration du village SAINT-CYPRIEN eut lieu le 15 mars 1873. On avait donc installé 32 concessionnaires de 20 hectares.

Le 5 février 1876 ce fut l'inauguration de l'hôpital Sainte ELISABETH.



SAINT-CYPRIEN-des-ATTAFS. - L'Hôpital Elisabeth.

A cette époque ni WATTIGNIES, ni les ATTAFS, ni CARNOT, ni ROUÏNA, ni KHECHBA n'existaient encore. L'oti en 1879 ROUÏNA était une annexe du village de SAINT-CYPRIEN-DES-ATTAFS. Il est devenu une commune autonome en 1888.

(Source : *GALLICA* guide Algérie-Tunisie page 71) : Au kilomètre 160 - ROUÏNA (c'était l'endroit, où les Turcs, lorsqu'ils traversaient le Chélif, mangeaient la *Rouïna*, farine de blé grillé délayée dans l'eau) -



La vallée du Chélif, grande rocade naturelle unissant le centre et l'ouest algérien, constitue entre les montagnes du Dahra et de l'Ouarsenis laissées aux mains des indigènes, un couloir d'exploitations européennes relativement denses : AFFREVILLE 81 % de la surface totale des exploitations ; LITRE 60 %, LAVERANDE 78 % ; **ROUINA** 55 %, LES ATTAFS 65 % ; OUED FODDA 58 % ; INKERMANN 63 % ; SAINT-AIME 81 %.

ROUINA et la région vivaient surtout de la production des céréales. Avant l'arrivée des Français les moyens de cultures étaient rudimentaires et les rendements insuffisants.

ETAT-CIVIL

-Source ANOM-

SP = Sans profession

-1^{er} mariage : (27/05/1882) de M. BOIS Raphaël (*Employé CFA natif de Miliana*) avec Mlle BLACHER Augustine (SP native de l'Isère) ;

-1^{er} décès : (19/09/1889) de BOIS née RONZIER Joséphine (âgée de 20 ans ; Témoins MM JOFFRES, négociant, et CIGLIANA, forgeron) ;

-1^{ère} naissance : (26/03/1890) de NOËL Ernest (Témoins MM : NOËL Jean, Cultivateur et père ; JOFFRES Nestor, Négociant) ;

NDLR : Beaucoup de registres font défaut.

L'étude des actes de Mariage nous permet de révéler quelques origines :

1888 (20/02) : VIDAL-DE-LIRAC Charles (*Employé CFA natif de la Drôme*) avec Mlle LAGIER Marie (SP native du Vaucluse) ;

1889 (20/02) : BOIS Joseph (*Journalier natif d'Algérie*) avec Mlle RONZIER Joséphine (SP native de l'Ain) ;

1889 (30/11) : POVEDA Joachim (*Poseur de voies natif d'Espagne*) avec Mlle EUVRARD Marie (SP native du Doubs) ;

1891 (11/05) : BILLIET Isidore (*Employé natif du Pas de Calais*) avec Mlle PAULIN Marie (SP native du Tarn) ;

1893 (28/10) : JOFFRES Nestor (*Commerçant natif de l'Ariège*) avec Mlle FLORENTIN Nathalie (SP native de la Meurthe) ;

1894 (06/01) : FABRE Joseph (*Cultivateur natif des Alpes de Hte Provence*) avec Mlle MASSE Marie (SP native des Alpes de Hte Provence) ;

1894 (28/06) : ROUSSEAUX Etienne (*Cultivateur natif de Côte d'Or*) avec Mlle QUINQUE Olympe (SP native du Doubs) ;

1894 (04/11) : FABRE Lévi (*Cultivateur natif des Alpes de Hte Provence*) avec Mlle DAVIN Blanche (SP native du Var) ;

1895 (09/11) : FAVORY Henri (*Boulangier natif du Tarn*) avec Mlle JAMIN Emilie (SP native d'Algérie) ;

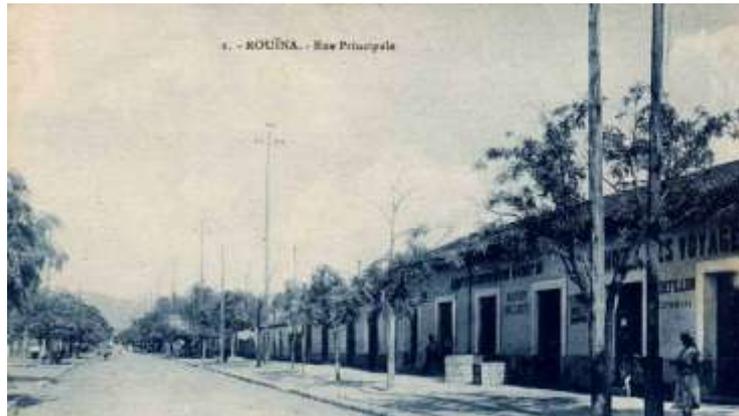
1896 (26/02) : DAVIN Henri (*Cultivateur natif du Var*) avec Mlle CHAUVIN Berthe (SP native des Alpes de Hte Provence) ;

1896 (29/06) : BABOULENE Auguste (*Cultivateur natif du Tarn et Garonne*) avec Mlle MOUNIER Christine (SP native de l'Ardèche) ;



Des Décès relevés :

1889 (02/12) : GUILLERME Léon, âgé de 15 mois. Témoins : MM CIGLIANA (*forgeron*) et JAFFRES (*négociant*) ;
 1889 (14/12) : PRETO épouse LAGET Gracias, âgée de 30 ans. Témoins : MM CIGLIANA (*forgeron*) et RONZIER (*Rentier*) ;
 1890 (18/01) : GINES veuve BOIS Marie, âgée de 66ans native d'Espagne. Témoins : MM CIGLIANA (*forgeron*) et JAFFRES (*négociant*) ;
 1890 (02/10) : BOYER Gaston, âgé de 27 mois, parents Cultivateurs. Témoins : MM DELATTE (*Cultivateur*) et JAFFRES (*négociant*) ;



LES MAIRES

Commune de plein exercice depuis le 14 novembre 1888 les édiles ont été les suivants :

1889 à 1896 : M. BOUTONNET Eugène ;
 1896 à 1908 : M. BILLIET Isidore ;
 1908 à 1912 : M. DUCOLLET Emile ;
 1912 à 1929 : M. MANDOUIL Antoine ;

1929 à 1930 : M. BILLIET Léon ;
 1930 à 1958 : M. BONPAIN André ;
 1959 à 1962 : Capitaine CANZIANI

DEMOGRAPHIE

Année 1902 = 374 habitants dont 190 européens ;
 Année 1954 = 5 530 habitants dont 201 européens.



SOCIÉTÉ DES MINES DE FER DE ROUINA

Source : http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Mines_fer_Rouina.pdf



La Société anonyme des mines de fer de ROUÏNA (Algérie), constituée à Bruxelles en 1907, au capital de 5 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 250 francs, avait, à l'origine, pour objet l'exploitation des minières de ROUÏNA (786 hectares).



En 1911, elle s'augmenta par l'acquisition de la mine de BREIRA et l'amodiation de la concession de BENI-AKIL (4.520 hectares). Et en 1912, lui fut apporté le groupe de PHILIPPEVILLE (3.129 hectares), qui sera mis en exploitation après la construction du câble devant relier les mines au port de Philippeville. Ce câble doit, aux termes des conventions intervenues, être mis en marche avant la fin de l'année 1914.



L'industrie minière, qui se développe tous les jours en Algérie par la découverte de nouveaux gisements et l'amélioration des conditions de transport, compte parmi ses principales richesses les gîtes de fer qui s'y trouvent très nombreux. Ces minerais se classent en plusieurs catégories suivant leurs conditions de gisement et leurs âges.

Dans la première figure des affleurements d'hématite généralement tendre, à surface plus ou moins vaste, se développant dans des calcaires d'âges divers et fournissant des minerais exempts pour la plupart de corps nuisibles. Ces gîtes seraient les épanouissements d'un ou plusieurs filons traversant le substratum et ayant servi de fentes pour l'amenée des eaux minéralisantes ; l'hématite présentant d'ailleurs fréquemment, dans cette catégorie, des formes épigéniques de la sidérose, il paraît évident que la venue du fer a eu lieu à l'état de carbonate.

La deuxième catégorie comprend les filons observés dans les schistes ou marnes schisteuses de consistance suffisante et dans tous les étages compris entre le gault et l'helvétien et dans lesquels le fer est l'élément franchement dominant. Là aussi, la venue du fer a eu lieu à l'état de carbonate, et les travaux ont rencontré la sidérose en place ou des ankérites dès qu'ils ont eu atteint une profondeur suffisante.

Les gisements inter-stratifiés font partie d'une troisième catégorie. Le minerai est une association de fer oxydulé et d'hématite rouge ou d'oligiste où la proportion des éléments associés paraît fort variable suivant le cas. Il est parfois disposé sur lentilles ou couches plus ou moins étendues ou localisées dans les niveaux calcaires du terrain cristallophillien où elles paraissent tenir la place même des quantités plus ou moins grandes des calcaires.

Une autre catégorie se trouve dans la région de Philippeville où le minerai de fer est inter-stratifié dans les schistes liguriens. L'âge de ces schistes a été longtemps discuté, leur aspect, dû à une action métamorphique, les faisant à première vue prendre pour des schistes anciens. Le minerai est de l'hématite mêlée au fer oligiste. Il contient parfois de la pyrite de fer.

La dernière catégorie comprend les gites associés aux roches éruptives. Ces gisements contiennent, en même temps que du fer oxydulé, des quantités assez importantes de pyrite.

C'est à la première catégorie qu'appartiennent les gîtes de ROUÏNA dont l'exploitation, qui s'est développée avec une rapidité extraordinaire, s'accroît encore tous les jours et donne, d'année en année, des plus-values considérables. Les mines de fer de ROUÏNA sont situées dans la province d'Alger et tirent leur nom d'un affluent du Chélif sur lequel elles sont situées. Elles sont exploitées par une société anonyme belge, fondée en 1907, au capital de cinq millions de francs divisé en 20.000 actions de 250 francs l'une, entièrement libérées. Le domaine de la société s'étend, à ROUÏNA, sur 25 hectares environ, dont elle est propriétaire, et sur 800 hectares, dont elle est amodiataire jusqu'en 1977. Un chemin de fer de 5 kilomètres, construit par la Société de ROUÏNA, relie la mine à la gare de ROUÏNA, sur la ligne du chemin de fer de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, d'Alger à Oran ; ses minerais sont dirigés sur Alger où la société possède un vaste emplacement au môle où ils peuvent être déposés en attendant qu'ils soient embarqués.



La mine de ROUÏNA donne deux qualités de minerai dénommées A et B, toutes deux à haute teneur de fer. La première, est une hématite très pure ; la seconde un minerai plus phosphoreux. Exploitée en 1906 par M. Alfred THEYS, l'un des fondateurs de la société, sa production s'est élevée à 40.738 tonnes. En 1907, elle a été de 67.706 tonnes fin 1908, 66.755 tonnes.

En 1909, 91.224 tonnes. Elle sera, cette année, de 120.000 tonnes et les travaux d'installation pour développer la production font augurer qu'elle atteindra bientôt une production annuelle de 200.000 tonnes. En effet, la Société de ROUÏNA vient récemment d'acquérir un nouveau domaine minier très important à BENI-HAOUA, commune de TENES. Ce domaine nouveau comprend la minière de BREIRA, de 93 hectares en propriété, et la concession de BENI-AKIL pour les minerais de cuivre, plomb, argent et autres métaux associés (fer) sur 4.477 hectares.

Le 14 juin 1909, Monsieur l'ingénieur BOUQUIN est nommé ingénieur des Mines de fer de ROUÏNA.



ROUÏNA a été rattaché au département d'ORLEANSVILLE en 1956.

DEPARTEMENT

Le département d'ORLEANSVILLE fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962 avec l'index 9H.

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville d'ORLEANSVILLE fut une sous-préfecture du département d'ALGER, et ce jusqu'au 28 juin 1956. A cette date le département fut divisé en quatre parties, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

L'ancien département d'Alger fut dissous le 20 mai 1957 et ses quatre parties furent transformées en départements de plein droit. Le département ORLEANSVILLE fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 12 257 km² sur laquelle résidaient 633 630 habitants et possédait cinq sous-préfectures, CHERCHELL, DUPERRE, MILIANA, TENES et TENIET-EL-HAAD.

L'Arrondissement de DUPERRE comprenait 10 localités : BENI OUAZZANE - CARNOT - DUPERRE - KHERBA - LES ATTAFS - LITRE - ROUÏNA - SAINT CYPRIENS LES ATTAFS - TACHETA ZOUGGARA - ZEDDINE BOUCHARÉD

Le relevé n°54666 mentionne les noms de **19 Soldats « Morts pour la France »** au titre de la Guerre 1914/1918 ; à savoir :

■ ■ AÏZA Abdelkader (Tué en 1914) -ALAMI Ali (1917) -AUGUSTIN Jean Baptiste (1914) -BENHAMADA Ahmed (1918) -BENKOUIDER SAHRAOUI Abderrahmane (1916) -BOUKHATEM Benyoucef (1916) -BRADA Abdallah (1918) -COUDERT François (1916) -DALLE Martin (1916) -DEFILLON Octavien (1917) -FABRE Lucien (1917) -KOLLA Abdelkader (1917) -MARTOS Antoine (1918) -MEKNACI Larbi (1914) -MILIANI Mekkaoui (1918) -MOUSSA Abdelkader (1915) -OLIVER François (1915) -PUEL Fernand (1918) -ROUANET Evariste (1916) - ■ ■

GUERRE 1939/1945 : LAHMER Ahmed (Mort en 1940) ;

Nous n'oublions pas nos valeureux militaires victimes de leurs devoirs à ROUINA et dans sa région :

■ ■ Capitaine (402^e RAA) COTE Charles (35ans), tué à l'ennemi le 27 janvier 1961 ;
Capitaine (5^e RSA) LE-ROL J. Marie (50ans), tué à l'ennemi le 28 janvier 1961 ;
Brigadier-chef (5^e RS) MASSON J. Claude (20ans), mort accidentellement en service le 3 mars 1962 ; ■ ■

Nous n'oublions pas nos malheureux compatriotes victimes d'un terrorisme aveugle mais aussi cruel :

M. AZERINE Mohammed (56ans), enlevé et disparu le 2 juin 1962 ;
M. EUGENE Alphonse (51ans), enlevé et disparu le 16 juillet 1962 ;

EPILOGUE ROUÏNA

De nos jours = 21 572 habitants (recensement de 2008)



SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs et aux Sites précités et ci-dessous

<http://encyclopedie-afn.org/>
[https://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie - Rouina](https://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie_-_Rouina)
<http://diarrassaada.alger.free.fr/k-Eglises/Medea-Orleansville.html>
<http://tenes.info/nostalgie/ROUINA>
https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092
http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Mines_fer_Rouina.pdf
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5626913k/f205.image.texteImage>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO